

N/Réf. : Ph Ravel/st/ secretariat direction/02/2014

Mens, le 21 février 2014

Le Principal,
aux

Mmes, Mrs les Directeurs
Mmes, Mrs les enseignants de CM2 des
écoles primaires de l'Isère

Objet : Classes « Sports » au collège de Mens
Recrutement d'internes en 6^{ème} pour la rentrée 2014

Madame, Monsieur,

Une classe « Sports » a été mise en place en 6^o, à la rentrée 2012. Elle a permis une nouvelle dynamique au sein des équipes pédagogiques. Les critères d'admission à l'internat ont été profondément modifiés et, cette année, celui-ci offre des conditions d'accueil favorables à la réussite des élèves.

Ces classes, initiées par l'établissement, sont fortement soutenues par les autorités académiques et par le Conseil Général de l'Isère (financement).

A la rentrée 2014 il y aura trois classes « sports », abondant les niveaux 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}. Une douzaine de nouveaux collégiens du Trièves pourront donc y être inscrits.

La classe Sports sera donc constituée d'élèves du secteur et d'internes venant d'autres écoles primaires du département.

Dans leur emploi du temps, on trouvera :

- les 4 heures d'éducation physique et sportive habituelles en 6^{ème} (2X2h).
- la participation facultative aux activités sportives de l'U.N.S.S. le mercredi après-midi (Attention, pas de transport scolaire le mercredi à 15 heures 30 ou 16 heures 30)
N.B. : si l'élève n'adhère pas à l'U.N.S.S., il doit fournir une attestation justifiant la pratique d'une autre activité sportive hebdomadaire à l'extérieur du collège.
- une demi journée supplémentaire de sports variés (voir la plaquette de présentation ci-jointe).

Des précisions importantes :

- il n'est pas nécessaire de pratiquer déjà une des activités sportives proposées pour être candidat.
- Cette option « Sports » a vocation à être suivie pendant les 4 années de collège.
- En langue vivante 1, seul l'anglais est enseigné, de la 6^{ème} à la 3^{ème}.
- Dès la 5^{ème}, il est possible de suivre l'option « latin ». En 4^{ème}, pour la deuxième langue vivante, les élèves ont le choix entre Espagnol et Italien.

Nous recherchons des élèves :

- intéressés par des activités variées, ayant le goût de l'effort, sans forcément être de futurs « champions »
- capables de suivre de nombreuses heures de sport, chaque semaine, ce qui suppose une bonne résistance physique.
- respectueux des règles de vie en collectivité.

Une première sélection aura lieu sur dossier, en fonction des critères explicités plus haut.

Vous trouverez, ci-joint, une plaquette de présentation, et dossiers de candidatures en « classes sports » et « internat » destinée aux élèves et familles qui pourraient être intéressés, accompagnée d'une lettre à destination de parents. Si vous souhaitez d'autres plaquettes et courrier, il suffit de nous en faire la demande.

1/2

Pour poser sa candidature, il suffit de remplir un dossier, obtenu par l'intermédiaire du professeur des écoles du CM2., qui comprend :

- Un dossier de candidature « classe sports »
- Une fiche d'identification complétée par la famille
- Joindre une enveloppe à l'adresse de la famille, au format 11 x 22 cm et timbrée au tarif actuel (0.66 €).
- un dossier de candidature à « l'internat » ou un dossier de candidature à « l'internat de réussite » en fonction de votre zone géographique de résidence (à vérifier sur le site <http://sig.ville.gouv.fr>)
- Evaluations CM2

- En raison des nouvelles procédures d'affectation en 6^{ème} par Affelnet (affectation des élèves avec internet), vous devez compléter la « fiche de liaison en vue de l'affectation en 6^{ème} en indiquant que vous formulez une demande de dérogation pour le collège de Mens avec comme motif : « autre » : internat au collège. Cette fiche est à demander à l'école de votre enfant et doit lui être retournée (voir modèle ci-joint pour compléter les cadres C/D/E/F).
La dérogation sera accordée si votre enfant est retenu à Mens.

L'ensemble des pièces est transmis directement par l'école d'origine au collège pour le 8 avril 2014, date impérative.

Une première commission se réunira fin avril 2014 pour étudier les dossiers de candidature. Les résultats de cette première commission seront communiqués aux familles (**par courrier uniquement**).

Les candidats retenus seront reçus le **mercredi 14 mai 2014 dès 08 heures 30**, pour des tests « physiques » et un entretien avec leur famille. Une convocation vous sera adressée accompagnée du programme de la journée.

L'objectif de cette journée est de vérifier :

- la capacité à pratiquer l'escalade (absence de vertige)
- la capacité à pratiquer le VTT (équilibre)
- l'endurance et la résistance physique
- l'esprit d'équipe
- la motivation

Une commission académique départementale se réunira le vendredi 23 mai 2014, présidée par Monsieur le Directeur Académique Adjoint des services départementaux de l'éducation nationale qui étudiera les dossiers.

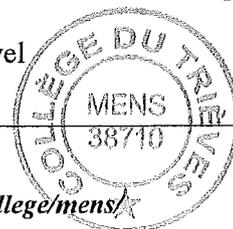
Les résultats de cette commission seront communiqués aux familles (**par courrier uniquement**). Les élèves admis compléteront alors leur dossier d'inscription.

Je suis bien évidemment disponible pour toute information complémentaire et prêt à vous rencontrer. Pour se faire, je vous invite à prendre rendez-vous avec mon secrétariat.

Une matinée « portes ouvertes » est programmée pour le Samedi 24 mai 2014.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à cette action et, souhaitant à votre enfant la réussite des ses « années collège », vous prie de recevoir l'expression de mes salutations distinguées.

Philippe Ravel



2/2

Avenue Jean Ripert – 38710 MENS

Accueil : 04/76/34/62/02 Télécopie : 04/76/34/63/30

mail : ce.03800391@ac-grenoble.fr – site www.ac-grenoble.fr/college/mens